Ville de
Pouzauges

Département de la **Vendée**

MAIRIE DE POUZAUGES
CS 21247
**85700 POUZAUGES**
Tél : 02 51 57 01 37 / Fax : 02 51 57 07 69
Courriel : mairie@pouzauges.com
Site : www.pouzauges.com

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Articles L. 2121-24, L2122-29 et R2121-10

## DELIBÉRATIONS

## ARRÊTÉS DU MAIRE

## DÉCISIONS DU MAIRE

## N°2

## D'avril à juin 2018

| | | |
|---|---|---|
| DEPARTEMENT<br>DE LA VENDEE<br>---<br>ARRONDISSEMENT<br>DE FONTENAY LE COMTE | Ville de Pouzauges | REPUBLIQUE FRANCAISE |

# SOMMAIRE

*DELIBÉRATIONS*

Conseil municipal du 23 avril 2018

Conseil municipal du 4 juin 2018

Conseil municipal du 2 juillet 2018

*ARRÊTÉS*

Arrêtés du Maire du n°097 à 167

*DÉCISIONS*

Décision du Maire n°002 à 008

| DEPARTEMENT<br>DE LA VENDEE<br>----------<br>ARRONDISSEMENT<br>DE FONTENAY LE COMTE | Ville de<br>Pouzauges | REPUBLIQUE FRANCAISE |
|---|---|---|

# CONSEIL MUNICIPAL

# Table Générale des Délibérations

| N° ordre | Objet |
|---|---|
| | **Séance du lundi 23 avril 2018** |
| | Convocation - Ordre du jour de la séance du 23 avril 2018 |
| 1 | Subventions 2018 – Association sportive collège Gaston Chaissac |
| 2 | Subventions 2018 – CFA Saint Michel |
| 3 | Indemnité de gardiennage des églises communales |
| 4 | Indemnité pour Madame la Comptable des Finances Publiques des Herbiers |
| 5 | Dénomination des rues et de places |
| 6 | Convention SYDEV-Programme annuel d'effacement de réseaux – Année 2018 – secteur de la Pierre Blanche |
| 7 | Convention SYDEV – Programme annuel d'éclairage public suite à effacement de réseaux – année 2018 – secteur de la Pierre Blanche |
| 8 | Passeport du Civisme – Adhésion de la Commune à l'association des maires pour le civisme |
| 9 | Personnel communal – Expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique Territoriale |
| | **Séance du lundi 4 juin 2018** |
| | Convocation – Ordre du jour de la séance du 4 juin 2018 |
| 1 | Répartition de la subvention à l'Office Municipal des Sports entre les associations adhérentes |
| 2 | Subventions 2018 – Pouzauges Bocage Football Club – Retransmission de la coupe du Monde 2018 |
| 3 | Aménagements urbains des petites cités de caractère – Demande de subvention régionale pour le 24 Place de l'Eglise |
| 4 | Aménagements urbains des petites cités de caractère – demande de subvention régionale pour le Château du Colombier |
| 5 | Programme d'aides à la restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de paus – Octroi d'une subvention à Mme SIGOGNEAU |
| 6 | Installation classée pour la protection de l'environnement – EARL L'Auderie |
| 7 | Installation classée pour la protection de l'environnement – EARL MERIAU |
| 8 | Transport – Navette du Mercredi |
| 9 | Projet de création d'un espace jeunes |
| 10 | Allocation citoyenne d'aide à la formation des jeunes de Pouzauges |

| | |
|---|---|
| **11** | Personnel communal – Tableau des effectifs |

## Séance du lundi 2 juillet 2018

Convocation – Ordre du jour de la séance du 2 juillet 2018

| | |
|---|---|
| **1** | Centre des Remparts – Validation de l'avant-projet définitif |
| **2** | Entreprise arbre et paysage – Remboursement d'un sinistre sur broyeur |
| **3** | Budget général – décision modificative n°1 |
| **4** | Subventions 2018 – Association L'œuf au riz |
| **5** | L'Arbre à Lune – Subvention CAF pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement |

2018/118

Pouzauges, le 17 avril 2018

Ville de Pouzauges

**ADMINISTRATION GENERALE**
Dossier suivi par :
Samuel GARREAU

**Mails :**
garreausamuel@pouzauges.fr
preaudchristelle@pouzauges.fr

**N/réf :**
SG/CPG/04053

**Objet :**
Convocation

**P.J. :**
Rapport de présentation

**A Mesdames et Messieurs**

**les Conseillers Municipaux**

Madame, Monsieur,

Je vous confirme que le prochain Conseil Municipal aura lieu :

**le lundi 23 avril 2018, à 19 h 00, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

***A L'ORDRE DU JOUR*** :

**Tirage au sort des Jurés d'Assises**
**Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2018**

**FINANCES**
1 et 2. Subventions 2018 – Association Sportive Collège Gaston Chaissac et CFA Saint Michel
3. Indemnité de gardiennage des églises communales
4. Indemnité pour Madame la Comptable des Finances Publiques des Herbiers

**URBANISME**
5. Dénomination de rues et de places

**ELECTRIFICATION**
6. Convention SyDEV – Programme annuel d'effacement de réseaux – Année 2018 – Secteur de La Pierre Blanche
7. Convention SyDEV – Programme annuel d'éclairage public suite à effacement de réseaux – Année 2018 – Secteur de La Pierre Blanche

**ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION**
8. Passeport du Civisme – Adhésion de la Commune à l'Association des Maires pour le Civisme

**PERSONNEL COMMUNAL**
9. Expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique Territoriale

**Informations sur les décisions prises par Madame le Maire**
**Informations générales**

Vous trouverez, ci-joint, le rapport de présentation relatif à ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

**Michelle DEVANNE**
Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230401-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230401
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |
| Mme E. JAUZELON | " | M C. PREAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : SUBVENTIONS 2018 – ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE GASTON CHAISSAC**

CONSIDERANT le dossier de demande de subvention déposé en Mairie le 9 avril 2018, par l'Association Sportive du Collège Gaston Chaissac de Pouzauges, pour l'octroi d'une aide financière de 500,00 €,

CONSIDERANT que cette association compte 209 adhérents dont 120 résident sur la commune de Pouzauges et 89 sur le territoire du Pays de Pouzauges,

CONSIDERANT que la Commission des Finances du 15 janvier 2018 a proposé de maintenir les subventions dans les mêmes conditions que celles de l'année 2017,

CONSIDERANT que, lors de sa séance du 26 mars 2018, le Conseil Municipal a accordé, à l'Association Sportive du collège Antoine de Saint Exupéry de Pouzauges, la somme de 500,00 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE d'attribuer une subvention de 500,00 € à l'Association Sportive du Collège Gaston Chaissac.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication le 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230402-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230402
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |
| Mme E. JAUZELON | " | M C. PREAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : SUBVENTIONS 2018 – CFA SAINT-MICHEL**

CONSIDERANT que, par courrier en date du 15 mars 2018, le Conseil d'Administration du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de Saint-Michel-Mont-Mercure, à Sèvremont, a sollicité la Commune pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 36,00 € par élève pour la formation de 4 apprentis résidant sur la commune de Pouzauges,

CONSIDERANT que la Commission des Finances du 15 janvier 2018 a proposé de maintenir les subventions dans les mêmes conditions que celles de l'année 2017,

CONSIDERANT que, lors de sa séance du 26 mars 2018, le Conseil Municipal a accordé, à la Maison Familiale Rurale de Pouzauges, la somme de 36,00 € par élève Pouzaugeais,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE d'attribuer une subvention de 36,00 € par élève apprenti domicilié à Pouzauges et scolarisé au CFA de Saint-Michel-Mont-Mercure, à Sèvremont, soit un total de 144,00 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication du
Michelle DEVANNE, Maire. 26 AVR 2018

Pour Copie Conforme
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230403-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230403
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |
| Mme E. JAUZELON | " | M C. PREAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES**

CONSIDERANT le courrier de Monsieur le Préfet de la Vendée, en date du 20 mars 2018, informant la Commune que le plafond indemnitaire applicable, pour l'année 2018, restait identique à celui de 2017, soit 479,86 € pour un gardien d'église résidant sur la commune,

CONSIDERANT que, les années précédentes, le Conseil Municipal attribuait le montant du plafond autorisé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de retenir, pour l'année 2018, le plafond autorisé de 479,86 €, soit 959,72 € pour les deux églises Saint-Jacques et Notre-Dame du Vieux-Pouzauges.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication le 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230404-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230404
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |
| Mme E. JAUZELON | " | M C. PREAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : INDEMNITE POUR MADAME LA COMPTABLE DES FINANCES PUBLIQUES DES HERBIERS**

VU l'article 97 de la loi n°82-217 du 2 mars 1982,

VU le décret n°82-979 du 19 novembre 1982, précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services déconcentrés de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat,

CONSIDERANT les arrêtés ministériels du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990 précisant que les Comptables du Trésor peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités territoriales en dehors des missions obligatoires inhérentes à leurs fonctions ; il s'agit de prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

CONSIDERANT que, pour ces missions, une indemnité peut être allouée par la Commune sur décision du Conseil Municipal,

CONSIDERANT que, depuis 2014, la Commune avait cessé de verser cette indemnité dans la mesure où aucune prestation facultative n'avait été fournie,

CONSIDERANT qu'en 2018, les services de la Mairie solliciteront Madame GANDIT, Comptable du Centre des Finances Publiques des Herbiers, pour un accompagnement technique sur certains dossiers ne faisant pas partie de ses missions obligatoires (rattrapage d'amortissements, transfert ou mise à disposition de bâtiments entre Budget Général et budgets annexes),

.../...

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le SLO
ID : 085-218501823-20180423-CM230404-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de verser, à Madame GANDIT, Comptable du Centre des Finances Publiques des Herbiers, l'indemnité suivante pour l'année 2018, calculée sur la moyenne des dépenses réelles des trois derniers exercices :

| | | |
|---|---|---|
| - taux 100 % | | 1 005,26 € bruts |
| - à précompter | | |
| CSG | 2,40 % + 5,10 % | 74,07 € |
| RDS | 0,50 % | 4,93 € |
| Solidarité | 1,00 % | 10 ,05 € |
| | | **916,21 €** |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication le 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230405-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230405
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : DENOMINATION DE RUES ET DE PLACES**

CONSIDERANT que, dans le cadre de la création du lotissement Les Bourochelles, et afin de donner une adresse aux demandes de permis de construire à venir, il est nécessaire de lui attribuer des noms de voies,

CONSIDERANT la discussion du 7 mars 2018, au sein de la Commission Urbanisme - Environnement - Développement Durable et de l'avis émis par le CAUE sur cette propriété qui a précisé que *« certains sujets emblématiques des parcs comme un Cèdre de l'Atlas mais aussi un Séquoia sont intéressants comme marqueurs des lieux et traces de l'Histoire (parc paysager du XIXème siècle) »*,

CONSIDERANT qu'il semble opportun de profiter de cette délibération pour dénommer deux espaces de stationnement en centre-ville,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 28 voix pour et 1 abstention,

DECIDE de donner les noms suivants aux voies du lotissement Les Bourochelles :

- rue du Parc,
- impasse des Chênes,
- impasse du Séquoia,
- impasse du Cèdre,

DECIDE de donner les noms suivants à deux espaces de stationnement du centre-ville :

- place du Souvenir (en face le Monument aux Morts)
- place de la Paix (parking au-dessus de celui des Anciens-Combattants)

Fait et délibéré les Jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication le 26 AVR 2018
Le Maire,

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Michelle DEVANNE

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230406-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230406
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : CONVENTION SYDEV – PROGRAMME ANNUEL D'EFFACEMENT DE RESEAUX – ANNEE 2018 – SECTEUR DE LA PIERRE BLANCHE**

CONSIDERANT que, par courrier en date du 14 mars 2018, le SyDEV nous a transmis une convention relative à la réalisation d'une opération d'effacement de réseaux pour l'année 2018, suite aux travaux de déploiement de la fibre optique, dans la rue de La Pierre Blanche, le Chemin des Ruines et la rue des Romains,

CONSIDERANT que la participation financière est évaluée au maximum et qu'elle est établie sur la base d'un coût prévisionnel de travaux qui sera ajusté après validation de l'étude d'exécution :

| Nature des travaux | Montant HT | Montant TTC | Base de participation | Taux de participation | Montant de la participation |
|---|---|---|---|---|---|
| Réseaux électriques | 224 697,00 € | 269 363,00 € | 224 697,00 € | 30 % | 67 409,00 € |
| Infrastructure d'éclairage public | 8 234,00 € | 9 881,00 € | 8 234,00 € | 50 % | 4 117,00 € |
| Infrastructures de communications électroniques *(fibre optique)* | 65 632,00 € | 78 758,00 € | 78 758,00 € | 20 % | 15 752,00 € |
| **Participation communale** | | | | | **87 278,00 €** |

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230406-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE la réalisation des travaux d'effacement de réseaux et de fibre optique pour les rues de La Pierre Blanche, des Romains et le chemin des Ruines,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le SyDEV.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... 26 AVR 2018
et de la publication le ..... 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Pour Copie Conforme
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230407-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230407
CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : CONVENTION SYDEV – PROGRAMME ANNUEL D'ECLAIRAGE PUBLIC SUITE A EFFACEMENT DE RESEAUX – ANNEE 2018 – SECTEUR DE LA PIERRE BLANCHE**

CONSIDERANT que, par courrier en date du 14 mars 2018, le SyDEV nous a transmis une convention relative à la réalisation d'une opération d'éclairage consécutive à un programme annuel d'effacement de réseau électrique pour l'année 2018,

CONSIDERANT que ces travaux concernent la rue de La Pierre Blanche, le Chemin des Ruines et la rue des Romains,

CONSIDERANT que la participation financière est évaluée au maximum et qu'elle est établie sur la base d'un coût prévisionnel de travaux qui sera ajusté après validation de l'étude d'exécution :

| Nature des travaux | Montant HT | Montant TTC | Base de participation | Taux de participation | Montant de la participation |
|---|---|---|---|---|---|
| Eclairage public | 53 394,00 € | 64 073,00 € | 53 394,00 € | 50 % | 26 697,00 € |
| **Participation communale** | | | | | **26 697,00 €** |

.../...

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230407-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE la réalisation des travaux d'éclairage public pour les rues de La Pierre Blanche, des Romains et le chemin des Ruines,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le SyDEV.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 26 AVR 2018
et de la publication le 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230408-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230408
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : PASSEPORT DU CIVISME – ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DES MAIRES POUR LE CIVISME**

CONSIDERANT que la Commission Enfance-Jeunesse-Education a étudié l'opportunité d'adhérer à l'Association des Maires pour le Civisme, cette association ayant pour but de fédérer les Communes de toute la France qui souhaitent déployer « un Passeport du Civisme »,

CONSIDERANT qu'en cela, les villes souhaitent notamment :

- promouvoir le civisme en France,
- mettre en œuvre des actions civiques à destination des jeunes,
- assurer la représentation collective de ses membres devant l'Etat,

CONSIDERANT que ce Passeport, conçu comme un guide ludique et pédagogique, propose à tous les élèves de CM2 un parcours d'une dizaine de missions à réaliser,

CONSIDERANT que ces actions à mener, de manière individuelle ou collective, tout au long de l'année scolaire, doivent permettre aux enfants de s'impliquer dans une action de solidarité, de participer au devoir de mémoire, de parrainer un aîné...

CONSIDERANT que ce projet municipal doit s'élaborer avec les Directeurs d'écoles et les acteurs locaux afin de bâtir un passeport personnalisé qui corresponde à la Commune,

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230408-DE

CONSIDERANT que le coût de l'adhésion pour les communes ayant entre 5 000 et 10 000 habitants est de 500,00 € pour 3 ans,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE d'adhérer à l'Association des Maires pour le Civisme,

DESIGNE Madame Marie-Gabrielle CAILLAUD pour représenter la Commune aux côtés de Madame le Maire auprès de cette association.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le ..... 26 AVR 2018
et de la publication le ..... 26 AVR 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le 26 AVR 2018
ID : 085-218501823-20180423-CM230409-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 23 avril 2018

N° CM230409
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 17 avril 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON M Ph. COUSSEAU, Mme C. BLETEAU, M R. LUMINEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M JC MARCHAND | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M J.DROUET | " | Mme MN FRADIN |
| M P. LE MOING | " | Mme A. CLAIN-METIER |
| M Ph. SERIN | " | Mme L. AVOINE |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE EN MATIERE DE LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

VU la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle prévoyant « qu'à titre expérimental et pour une durée de 4 ans maximum à compter de la promulgation de la loi, les recours contentieux formés en matière de fonction publique ou de prestations sociales peuvent être soumis à une médiation préalable obligatoire »,

CONSIDERANT qu'ainsi, en qualité de tiers de confiance, les Centres de Gestion peuvent intervenir comme médiateurs dans les litiges opposant des agents publics à leur employeur,

CONSIDERANT que 42 Centres de Gestion, dont celui de la Vendée, proposent cette solution aux collectivités territoriales et établissements publics en tant que mission optionnelle depuis le 1er avril 2018, pour une période courant jusqu'au 18 novembre 2020,

CONSIDERANT que des agents médiateurs du Centre de Gestion sont au service des collectivités qui le souhaitent pour faciliter le traitement amiable des différends entre les employeurs et les agents ; en ce qui concerne notre département, il s'agira de :

- Monsieur Jacques BERNARD, Directeur Général des Services du Centre de Gestion,
- et de Madame Katia HERARD, Directrice Générale Adjointe, en charge de la Direction Fonction Publique Territoriale,

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 26/04/2018
Reçu en préfecture le 26/04/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180423-CM230409-DE

CONSIDERANT que, pour entrer dans ce dispositif, les collectivités ou les établissements publics doivent en manifester clairement l'intention par une décision de leur organe délibérant et par la signature d'une convention,

CONSIDERANT que ce dispositif semble présenter beaucoup d'avantages, notamment en offrant des garanties de confidentialité et d'impartialité, la médiation visant à parvenir, de manière rapide et pour un coût très modéré, à un accord adapté à la situation,

CONSIDERANT que, par rapport à une décision de Justice, cette médiation est réparatrice et conciliatrice, la solution appartenant aux parties et non au juge qui s'attache uniquement au respect des règles juridiques qui s'impose à lui,

CONSIDERANT que cette prestation du Centre de Gestion s'inscrit dans le cadre des missions facultatives qui sont assurées et ne donnera pas lieu à une facturation spécifique en cas de recours à la médiation préalable obligatoire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE d'adhérer au dispositif expérimental pour la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique Territoriale,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Vendée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... 26 AVR 2018
et de la publication le .....
Michelle DEVANNE, Maire,

26 AVR 2018

MAIRIE DE POUZAUGES (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

MAIRIE DE POUZAUGES (VENDÉE)

# Table des Délibérations

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
## DU LUNDI 23 AVRIL 2018


| Ordre | Titre | Page |
|---|---|---|
| 1 | Subventions 2018 – Association Sportive Collège Gaston Chaissac | 119 |
| 2 | Subventions 2018 – CFA Saint-Michel | 120 |
| 3 | Indemnité de gardiennage des églises communales | 121 |
| 4 | Indemnité pour Madame la Comptable des Finances Publiques des Herbiers | 122 |
| 5 | Dénomination de rues et de places | 123 |
| 6 | Convention SyDEV – Programme annuel d'effacement de réseaux – Année 2018 – Secteur de La Pierre Blanche | 124 |
| 7 | Convention SyDEV – Programme annuel d'éclairage public suite à effacement de réseaux – Année 2018 – Secteur de La Pierre Blanche | 125 |
| 8 | Passeport du Civisme – Adhésion de la Commune à l'Association des Maires pour le Civisme | 126 |
| 9 | Personnel communal – Expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique Territoriale | 127 |


Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

2018/137

Ville de Pouzauges

Pouzauges, le 29 mai 2018

**ADMINISTRATION GENERALE**
Dossier suivi par :
Samuel GARREAU

**Mails :**
garreausamuel@pouzauges.fr
preaudchristelle@pouzauges.fr

**N/réf :**
SG/CPG/05066

**Objet :**
Convocation

**P.J. :**
Rapport de présentation

**A Mesdames et Messieurs**

**les Conseillers Municipaux**

Madame, Monsieur,

Je vous confirme que le prochain Conseil Municipal aura lieu :

**le lundi 4 juin 2018, à 19 h 00, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

***A L'ORDRE DU JOUR*** :

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2018**

**FINANCES**

1. Répartition de la subvention à l'Office Municipal des Sports entre les associations adhérentes
2. Subventions 2018 – Pouzauges Bocage Football Club – Retransmission de la Coupe du Monde 2018
3. 4. Aménagements urbains des ~~Petites Cités~~ de Caractère – Demandes de subventions régionales pour le 24 place de l'église et le château du Colombier

**PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – MURS EN PIERRE DE PAYS**

5. Programmes d'aides à la restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de pays- Octroi de subvention

**ENVIRONNEMENT**

6. 7. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement – EARL L'Auderie et EARL MERIAU

**TRANSPORT**

8. Navette du mercredi

**ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION**

9. Projet de création d'un « espace jeunes »

**SOCIAL - SOLIDARITE**

10. Allocation citoyenne d'aide à la formation des jeunes de Pouzauges

**PERSONNEL COMMUNAL**

11. Tableau des effectifs

**Informations sur les décisions prises par Madame le Maire**
**Informations générales**

Vous trouverez, ci-joint, le rapport de présentation relatif à ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

**Michelle DEVANNE**
Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040601-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040601
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers :** 29
**Nombre de votants :** 29

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : REPARTITION DE LA SUBVENTION A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ENTRE LES ASSOCIATIONS ADHERENTES**

CONSIDERANT que, lors du sa séance du 26 mars 2018, le Conseil Municipal a ouvert les crédits nécessaires pour subventionner les associations adhérentes de l'Office Municipal des Sports (OMS),

CONSIDERANT que le Bureau de l'OMS nous a transmis la proposition de répartition de la subvention communale au vu des demandes de subventions déposées par les clubs adhérents,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

EST FAVORABLE à la répartition de la subvention versée à l'OMS telle que présentée ci-après :

| Club | Montant |
|---|---|
| Aéromodélisme | 373,00 € |
| Archers du Haut Bocage | 660,00 € |
| ABV – Athlé Bocage Vendée | 3 826,00 € |
| Badminton | 660,00 € |
| Cavaliers | 766,00 € |
| CRP - Cyclisme Région Pouzauges | 1 431,00 € |
| Escalade du Haut Bocage | 1 003,00 € |
| PBFC – Pouzauges Bocage Football Club | 5 559,00 € |
| FUTSAL | 524,00 € |
| PVHB – Pouzauges Vendée Handball | 3 945,00 € |
| Judo Jujitsu Club Pouzaugeais | 1 734,00 € |
| Pétanque du Haut Bocage | 1 154,00 € |
| PAC Subaquatique | 516,00 € |
| Tennis Club | 2 008,00 € |
| PAC Tennis de Table | 1 428,00 € |
| Twirlers de Pouzauges | 859,00 € |
| Volley Loisirs Pouzaugeais | 402,00 € |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040602-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040602
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : SUBVENTIONS 2018 – POUZAUGES BOCAGE FOOTBALL CLUB – RETRANSMISSION DE LA COUPE DU MONDE 2018**

CONSIDERANT qu'à l'occasion de la Coupe du Monde de Football 2018, qui se déroulera du 14 juin au 15 juillet, le Pouzauges Bocage Football Club (PBFC) souhaite organiser une animation sportive et festive,

CONSIDERANT qu'à partir du samedi 16 juin 2018, plusieurs rencontres de football auront lieu pour les jeunes de 6 à 18 ans et qu'une projection vidéo des matches télévisés est prévue sur le site André Jacob, rue Charles Largeteau, réunissant parents, enfants et toute personne intéressée par ce sport,

CONSIDERANT que, pour financer en partie cet évènement, les organisateurs sollicitent de la Commune le versement d'une subvention de 2 040,00 € correspondant au coût de location du matériel de retransmission (vidéoprojecteur),

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de d'octroyer une subvention de 2 040,00 € au Pouzauges Bocage Football Club pour la retransmission des matches de Coupe du Monde 2018, au stade André Jacob.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication du - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Michelle DEVANNE, Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040603-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040603
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET** : **AMENAGEMENTS URBAINS DES PETITES CITES DE CARACTERE – DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LE 24 PLACE DE L'EGLISE**

CONSIDERANT que la Région des Pays de la Loire accompagne financièrement les Communes labellisées ou labellisables Petites Cités de Caractères dans les travaux qu'elles entreprennent pour, de manière générale, embellir leur centre ancien,

CONSIDERANT que ces travaux doivent, entre autres, avoir pour objet :

- l'aménagement des espaces publics,
- la restauration extérieure de bâtiments communaux remarquables,

CONSIDERANT que l'aide régionale de 30 % est calculée sur le montant hors taxes de travaux et plafonnés à 300 000,00 € par an et par Commune,

CONSIDERANT qu'au cours de cette année, la Commune doit entreprendre l'opération suivante, éligible à ce programme de subvention :

**Rénovation extérieure des dépendances de la maison située au 24 place de l'église**

- les travaux éligibles sont : la réfection de la toiture, le changement des ouvertures, l'enduit des façades
- montant total de l'opération : 64 400,09 € HT
- montant de la subvention régionale pouvant être sollicitée (30 %) : 19 320,02 €

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180604-CM040603-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

CHARGE Madame le Maire de solliciter la Région pour l'octroi d'une subvention de 19 320,02 € relative à la rénovation extérieure des dépendances de la maison située au 24 place de l'église,

CHARGE Madame le Maire de demander, à la Région, l'autorisation de démarrer les travaux avant de recevoir l'arrêté attributif de subvention,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040604-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040604
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : AMENAGEMENTS URBAINS DES PETITES CITES DE CARACTERE – DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LE CHATEAU DU COLOMBIER**

CONSIDERANT que la Région des Pays de la Loire accompagne financièrement les Communes labellisées ou labellisables Petites Cités de Caractères dans les travaux qu'elles entreprennent pour, de manière générale, embellir leur centre ancien,

CONSIDERANT que ces travaux doivent, entre autres, avoir pour objet :

- l'aménagement des espaces publics,
- la restauration extérieure de bâtiments communaux remarquables,

CONSIDERANT que l'aide régionale de 30 % est calculée sur le montant hors taxes de travaux et plafonnés à 300 000,00 € par an et par Commune,

CONSIDERANT qu'au cours de cette année, la Commune doit entreprendre l'opération suivante, éligible à ce programme de subvention :

**Changement et rénovation des ouvertures du Château du Colombier**

- les travaux éligibles sont : la rénovation des fenêtres pouvant être conservées et le remplacement de celles dont l'état impose un changement par une menuiserie neuve
- montant total de l'opération : 59 671,00 € HT
- montant de la subvention régionale pouvant être sollicitée (30 %) : 17 901,30 €

.../...

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180604-CM040604-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

CHARGE Madame le Maire de solliciter la Région pour l'octroi d'une subvention de 17 901,30 € relative au changement et à la rénovation des ouvertures du château du Colombier,

CHARGE Madame le Maire de demander, à la Région, l'autorisation de démarrer les travaux avant de recevoir l'arrêté attributif de subvention,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 6 JUIN 2018
et de la publication le 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040605-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040605
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : PROGRAMMES D'AIDES A LA RESTAURATION, CONSTRUCTION, RECONSTRUCTION DE MURS EN PIERRE DE PAYS – OCTROI D'UNE SUBVENTION A MADAME SIGOGNEAU**

CONSIDERANT que, par délibération en date du 15 janvier 2018, le Conseil Municipal a décidé de conclure un partenariat avec la Région des Pays de la Loire afin d'encourager les particuliers à entreprendre des travaux de restauration sur leur propriété située dans le centre ancien,

CONSIDERANT que la Région accorde ainsi, sous conditions, une subvention de 20 % d'un montant de travaux plafonnés à 50 000,00 €,

CONSIDERANT que la Commune a décidé, pour sa part, d'apporter une aide financière complémentaire de 10 % en retenant les mêmes conditions d'éligibilité que la Région,

CONSIDERANT qu'une demande a été présentée pour bénéficier de ce programme d'aides régionales et que les travaux envisagés ont été examinés en Commission Urbanisme - Environnement – Développement Durable et étudiés par le Cabinet Patrimoine et Architecture ; il s'agit du dossier suivant :

| Demandeur | Adresse bâtiment | Périmètre d'intervention | Nature des travaux | Coût des travaux | Montant de la subvention |
|---|---|---|---|---|---|
| Madame Madeleine SIGOGNEAU | 25, rue Alphonse Delavau | Mur remarquable au PLU | Restauration | 13 365,67 € TTC | 10 % plafonnée à 50 000,00 € TTC soit 1 336,57 € |

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le SLO
ID : 085-218501823-20180604-CM040605-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

EST FAVORABLE à la demande de subvention déposée par Madame SIGOGNEAU, au titre du programme de restauration, construction, reconstruction des murs en pierre de pays,

DECIDE que la subvention communale de 1 336,57 € ne pourra être versée qu'une fois l'accord donné par la Région et après la réalisation des travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040606-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040606
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers :** 29
**Nombre de votants :** 29

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – EARL L'AUDERIE**

CONSIDERANT que l'EARL L'Auderie, dont le siège social est situé au lieudit « La Petite Auderie » à Pouzauges, a présenté une demande en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage en augmentation d'effectifs de 40 000 emplacements de volailles de chair, sans construction de bâtiment,

CONSIDERANT que cette demande est soumise à la consultation du public au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) depuis le 30 avril et qu'elle s'est achevée ce 4 juin 2018 ; les Communes du Boupère et de La Meilleraie-Tillay étaient également concernées par le périmètre d'affichage et par le plan d'épandage des effluents de l'élevage,

CONSIDERANT qu'un registre a été mis à la disposition du public, à la Mairie de Pouzauges, pendant toute la durée de la consultation,

CONSIDERANT que le dossier complet a été mis à la disposition des Conseillers Municipaux souhaitaient le consulter,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

EMET un avis favorable à la demande présentée par l'EARL L'Auderie, en vue d'augmenter ses effectifs d'emplacements de volailles de chair, sans construction de bâtiment.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire.

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040607-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040607
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

| | | |
|---|---|---|
| Mme E. JAUZELON | Procuration à | Mme P. POUPIN |
| M Ph. COUSSEAU | " | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – EARL MERIAU**

CONSIDERANT que l'EARL MERIAU, dont le siège social est situé au lieudit « L'Abbaye Rambaud », à Pouzauges, a présenté une demande en vue d'obtenir l'enregistrement, après construction d'un bâtiment, d'une augmentation d'effectifs de 39 960 emplacements de volailles (39 960 poulets ou 12 737 dindes),

CONSIDERANT que cette demande est soumise à la consultation du public au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) depuis le 14 mai et qu'elle s'achèvera le 11 juin 2018 ; la Commune de Sèvremont est également concernée par le périmètre d'affichage,

CONSIDERANT qu'un registre est mis à la disposition du public, à la Mairie de Pouzauges, pendant toute la durée de la consultation,

CONSIDERANT que le dossier complet peut être consulté par les Conseillers Municipaux qui le souhaitent,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

EMET un avis favorable à la demande présentée par l'EARL MERIAU, en vue d'augmenter ses effectifs de 39 960 emplacements de volailles (39 960 poulets ou 12 737 dindes).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Certifié exécutoire,
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

MAIRIE POUZAUGES (VENDÉE)

Pour Copie Conforme,
Michelle DEVANNE, Maire

MAIRIE POUZAUGES (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040608-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040608
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :
M Ph. COUSSEAU — Procuration à — M J. BALLAY
M R. LUMINEAU — " — Mme C. BLETEAU

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : TRANSPORT – NAVETTE DU MERCREDI**

CONSIDERANT que le service de la navette propose de transporter les enfants et les jeunes, le mercredi après-midi, sur leur lieu d'activité sportive ou culturelle,

CONSIDERANT qu'à la rentrée 2018-2019, compte-tenu du retour à la semaine d'école sur 4 jours, il est envisagé d'étendre ce service au mercredi matin, de 9 h 00 à 12 h 00,

CONSIDERANT qu'il est proposé un droit d'accès à ce service de 30,00 € forfaitaires annuels pour tout enfant utilisateur, avec gratuité à partir du 3ème enfant d'une même fratrie,

CONSIDERANT qu'il est également proposé un droit d'accès de 1,00 € aller-retour toute utilisation ponctuelle du service,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE d'étendre le service de la navette au mercredi matin,

FIXE les tarifications suivantes :

- 30,00 € forfaitaires annuels pour tout enfant utilisateur avec gratuité à partir du 3ème enfant d'une même fratrie,
- 1,00 € le trajet aller-retour pour toute utilisation ponctuelle du service.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 6 JUIN 2018
et de la publication le 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE VENDÉE

**Pour Copie Conforme**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE VENDÉE

Réf. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040609-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040609
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers :** 29
**Nombre de votants :** 29

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :
M Ph. COUSSEAU — Procuration à — M J. BALLAY
M R. LUMINEAU — " — Mme C. BLETEAU

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : PROJET DE CREATION D'UN « ESPACE JEUNES »**

CONSIDERANT que, depuis plusieurs mois, une réflexion a été lancée dans le but de créer un accueil pour les 11/17 ans sur la commune,

CONSIDERANT que le diagnostic jeunesse, mené en 2017, ainsi que les actions réalisées en direction des jeunes depuis l'année dernière confirment l'opportunité de créer ce service dès l'été 2018,

CONSIDERANT que la décision de création d'un « espace jeunes » impliquerait la nécessité de recruter un Adjoint d'Animation à temps non complet (22/35e),

CONSIDERANT qu'en plus de l'animation de ce service, cet agent communal serait chargé d'encadrer les ateliers multisports et de proposer des activités aux enfants de l'école Jules Verne, durant la pause méridienne, deux jours par semaine,

CONSIDERANT qu'avant de disposer du nouveau Centre des Remparts, les jeunes seraient accueillis dans les locaux communaux du 18 rue du bourg Belard,

CONSIDERANT que le coût de fonctionnement de ce service pourrait être en partie pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales au titre de la prestation de services et du Contrat Enfance Jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants 22 voix pour et 7 voix contre,

DECIDE de créer un « espace jeunes », lequel serait accueilli dans le local communal du 18 rue du Bourg Belard dans l'attente de pouvoir accéder au futur Centre des Remparts.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le - 6 JUIN 2018
et de la publication le - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040610-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040610
CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers :** 29
**Nombre de votants :** 29

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :
M Ph. COUSSEAU — Procuration à — M J. BALLAY
M R. LUMINEAU — " — Mme C. BLETEAU

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET** : **ALLOCATION CITOYENNE D'AIDE A LA FORMATION DES JEUNES DE POUZAUGES**

CONSIDERANT la délibération en date du 17 novembre 2008 instituant, sous certaines conditions, une allocation citoyenne d'aide à la formation des jeunes de Pouzauges,

CONSIDERANT la délibération du 19 décembre 2011, réévaluant de 10 % l'ensemble des barèmes de cette allocation,

CONSIDERANT la proposition de la Commission « Vie sociale – Services à la population » de verser une allocation citoyenne d'aide à la formation pour un jeune de Pouzauges qui remplit les conditions,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de verser une allocation citoyenne d'aide à la formation à :

**Monsieur Donovan CAPILLON** (19 ans)
› 50 € par mois pendant 10 mois, soit 500,00 €.

Cette allocation sera versée en une seule fois, à la fin du mois de juin.

En contrepartie, Monsieur CAPILLON propose d'effectuer une mission civique auprès du service espaces verts de la Commune de Pouzauges.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... - 6 JUIN 2018
et de la publication le ..... - 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Michelle DEVANNE, Maire

Ref 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le - 7 JUIN 2018
ID : 085-218501823-20180604-CM040611-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 4 juin 2018

N° CM040611
CC/CPG

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 29 mai 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 29**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M Ph. COUSSEAU | Procuration à | M J. BALLAY |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER BROSSET

---

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS**

CONSIDERANT que, chaque année, le tableau des effectifs du personnel communal est mis à jour à la suite de la Commission Administrative Paritaire,

CONSIDERANT que les modifications du tableau des effectifs pour 2018 portent essentiellement sur la prise en compte des avancements de grades des agents déjà en poste,

CONSIDERANT que, cette année, le tableau doit être également mis à jour suite aux différents départs qui ont eu lieu depuis un an et aux recrutements prévus,

CONSIDERANT qu'afin d'encadrer les animations de l'« espace jeunes », le recrutement d'un Adjoint d'Animation est nécessaire ; son temps de travail serait annualisé et basé sur 22 h 00 par semaine,

CONSIDERANT que la Commission Administrative Paritaire, en date du 19 avril 2018, a émis un avis favorable aux demandes d'avancements de grade sollicitées pour cette année,

CONSIDERANT qu'il conviendrait donc de modifier le tableau comme suit :

- ouvrir un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet 22/35ème,
- ouvrir deux postes d'Adjoint Technique territorial à temps complet,
- ouvrir un poste d'Adjoint Technique principal de 2ème classe à 22/35ème et supprimer le poste d'Adjoint Technique actuellement détenu par l'agent,
- ouvrir trois postes d'Adjoint Technique principal de 1ère classe à temps complet et supprimer deux postes d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe actuellement détenu par les agents, le troisième poste sera pourvu par un agent bénéficiant d'un avancement au grade d'Adjoint Technique principal de 2ème classe,

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180604-CM040611-DE

- ouvrir un poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps complet et supprimer le poste d'Adjoint Administratif territorial actuellement détenu par l'agent,

- supprimer deux postes d'Agent de Maitrise à temps complet à la suite d'un départ en retraite et d'un avancement de grade,

- supprimer un poste d'Adjoint Administratif territorial 33,5/35ème suit à une démission et un poste d'Adjoint Administratif territorial 17,5/35ème suite à une augmentation de temps de travail,

- supprimer un poste de Rédacteur principal de 2ème classe à temps complet suite à un départ en retraite,

- supprimer un poste d'Assistant de Conservation principal de 1ère classe à temps complet et un poste d'Adjoint du Patrimoine (17,5/35ème) suite au transfert du service Lecture Publique à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,

- supprimer un poste d'Assistant de Conservation principal de 2ème classe suite à une mutation,

- supprimer les deux postes d'Adjoint Technique « emplois d'avenir » suite au départ des agents concernés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants 22 voix pour et 7 voix contre,

DECIDE de créer et de supprimer les postes tels qu'énoncés ci-avant,

MODIFIE et APPROUVE en conséquence le tableau des effectifs pour l'année 2018, tel que présenté en séance.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... 6 JUIN 2018
et de la publication le ..... 7 JUIN 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

# Table des Délibérations

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
## DU LUNDI 4 JUIN 2018


| Ordre | Titre | Page |
|---|---|---|
| 1 | Répartition de la subvention à l'Office Municipal des Sports entre les associations adhérentes | 138 |
| 2 | Subventions 2018 – Pouzauges Bocage Football Club – Retransmission de la Coupe du Monde 2018 | 139 |
| 3 | Aménagements urbains des Petites Cités de Caractère – Demande de subvention régionale pour le 24 place de l'église | 140 |
| 4 | Aménagements urbains des Petites Cités de Caractère – Demande de subvention régionale pour le château du Colombier | 141 |
| 5 | Programmes d'aide à la restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de pays – Octroi d'une subvention à Madame SIGOGNEAU | 142 |
| 6 | Installation Classée pour la Protection de l'Environnement – EARL L'Auderie | 143 |
| 7 | Installation Classée pour la Protection de l'Environnement – EARL MERIAU | 144 |
| 8 | Transport – Navette du mercredi | 145 |
| 9 | Projet de création d'un « espace jeunes » | 146 |
| 10 | Allocation citoyenne d'aide à la formation des jeunes de Pouzauges | 147 |
| 11 | Personnel communal – Tableau des effectifs | 148 |


Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Ville de Pouzauges

Pouzauges, le 26 juin 2018

**ADMINISTRATION GENERALE**
Dossier suivi par :
Samuel GARREAU

**Mails :**
garreausamuel@pouzauges.fr
preaudchristelle@pouzauges.fr

**N/réf :**
SG/CPG/06064

**Objet :**
Convocation

**P.J. :**
Rapport de présentation

**A Mesdames et Messieurs**

**les Conseillers Municipaux**

Madame, Monsieur,

Je vous confirme que le prochain Conseil Municipal aura lieu :

**le lundi 2 juillet 2018, à 19 h 00, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

Une présentation par des représentants de la Communauté de Communes sera faite en début de séance sur l'intérêt communautaire en matière d'action sociale.

***A L'ORDRE DU JOUR*** :

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 juin 2018**

**URBANISME**
1. Centre des Remparts – Validation de l'Avant-Projet Définitif

**FINANCES**
2. Entreprise Arbre et Paysage – Remboursement d'un sinistre sur broyeur
3. Budget Général – Décision modificative n°1
4. Subventions 2018 – Association L'Œuf au Riz

**ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION**
5. L'Arbre à Lune – Subvention CAF pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement

**Informations sur les décisions prises par Madame le Maire**
**Informations générales**

Vous trouverez, ci-joint, le rapport de présentation relatif à ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

**Michelle DEVANNE**
Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le - 5 JUIL 2018
ID : 085-218501823-20180702-CM020701-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 2 juillet 2018

N° CM020701
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 26 juin 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 27**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M A. DIAS COUTO | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M F. RABAUD | " | M C. PREAU |
| M Ph. COUSSEAU | " | M Y. BIRAUD |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |
| M J. BALLAY | " | Mme V. BUCHET |
| M Y. BROSSARD | | |
| Mme J. FERCHAUD | | |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : CENTRE DES REMPARTS – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF**

CONSIDERANT que, lors de sa réunion du 21 juin 2018, le groupe de réflexion sur le « Devenir des Bâtiments Communaux » a pris connaissance de l'Avant-Projet Définitif (APD) du Centre des Remparts,

CONSIDERANT la présentation faite en séance, ce jour, par Madame BLANCHARD, Architecte du Cabinet Chabenès et Scott de Nantes,

CONSIDERANT que l'estimation de ce projet est supérieure au montant maximum fixé par la Commune, à savoir 2 000 000,00 € TTC ; en effet, le projet de rénovation présenté s'élèverait à 2 230 000,00 € TTC,

CONSIDERANT que, de ce fait, il a été demandé au Cabinet Chabenès et Scott de rechercher les postes d'économies envisageables,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné pour 27 votants 21 voix pour et 6 abstentions,

VALIDE l'Avant-Projet Définitif du Centre des Remparts,

AUTORISE Madame le Maire à présenter la demande de permis de construire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture le - 4 JUIL 2018
et de la publication du - 5 JUIL 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le - 5 JUIL 2018
ID : 085-218501823-20180702-CM020702-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 2 juillet 2018

N° CM020702
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 26 juin 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 27**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

| | | |
|---|---|---|
| M A. DIAS COUTO | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M F. RABAUD | " | M C. PREAU |
| M Ph. COUSSEAU | " | M Y. BIRAUD |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |
| M J. BALLAY | " | Mme V. BUCHET |
| M Y. BROSSARD | | |
| Mme J. FERCHAUD | | |

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : ENTREPRISE ARBRE ET PAYSAGE – REMBOURSEMENT D'UN SINISTRE SUR BROYEUR**

CONSIDERANT que, le 4 avril 2018, l'entreprise Arbre et Paysage, implantée à La Rivière – 79700 La Petite Boissière (SIRET 487 426 488 00010), représentée par Monsieur VION, a prêté, au service espaces verts de la Commune, une remorque avec un broyeur,

CONSIDERANT que, dans le cadre de son utilisation par les services communaux, ce matériel, tracté par un camion de la Ville, s'est décroché en roulant et que sa chute en contrebas de la route l'a rendu inutilisable,

CONSIDERANT le devis de réparation évalué à 27 000,00 € TTC,

CONSIDERANT que l'assurance "flotte véhicules" de la Commune couvre, en dommages tout risque, uniquement les matériels tractés de moins de 7 ans ; le broyeur emprunté est de 2007,

CONSIDERANT que Monsieur VION a fait estimer son bien par son fournisseur pour un montant de 11 250,00 € HT,

CONSIDERANT que la Commune a fait de même et a eu une évaluation de 9 580,00 € HT,

CONSIDERANT que la Commune est contrainte de financer, sur ses fonds propres, le préjudice subi par l'entreprise Arbre et Paysage,

CONSIDERANT qu'il a été convenu, entre les deux parties, de fixer le montant d'indemnisation à 10 500,00 €,

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180702-CM020702-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de prendre en charge cette dépense exceptionnelle de 10 500,00 € pour indemniser l'entreprise Arbre et Paysage,

DECIDE d'ouvrir les crédits nécessaires au Budget Général.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... 4 JUIL 2018
et de la publication le .....
Michelle DEVANNE, Maire, - 5 JUIL 2018

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le - 5 JUIL 2018
ID : 085-218501823-20180702-CM020703-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 2 juillet 2018

N° CM020703
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 26 juin 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 27**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M A. DIAS COUTO | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M F. RABAUD | " | M C. PREAU |
| M Ph. COUSSEAU | " | M Y. BIRAUD |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |
| M J. BALLAY | " | Mme V. BUCHET |
| M Y. BROSSARD | | |
| Mme J. FERCHAUD | | |

**Secrétaire** : Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°1**

CONSIDERANT la délibération de ce jour par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la somme de 10 500,00 € au compte 6718 – Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion, afin d'indemniser l'entreprise Arbre et Paysage de La Petite Boissière, suite au sinistre causé sur son broyeur par notre service espaces verts,

CONSIDERANT que certains entretiens de sites (Hauts du Prieuré, lac de l'Espérance, rue Ferchaud de Réaumur, tailles diverses) ne pourront être pris en charge par le service espaces verts de la Commune et qu'il est donc proposé de faire réaliser ces travaux (abattage de haies, d'arbres, évacuation, broyage) par des entreprises,

CONSIDERANT qu'en mars 2018, le Groupe PAPIN de Saint Fulgent a informé la Commune qu'il avait repris la société ARBORA et que, selon la procédure juridique, il n'avait aucune obligation de poursuivre les contrats en cours

CONSIDERANT que, de ce fait, le Groupe PAPIN nous a indiqué mettre un terme aux marchés qui liaient la Ville de Pouzauges et la société ARBORA,

CONSIDERANT qu'une consultation simple a donc été réalisée pour les deux lots non repris par le Groupe PAPIN,

CONSIDERANT que la Municipalité, en date du 30 avril 2018, a décidé de retenir l'offre d'UTIL 85 pour un montant annuel de 32 832,12 € TTC,

.../...

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le
ID : 085-218501823-20180702-CM020703-DE

CONSIDERANT que, pour l'année 2018, le marché d'entretien des espaces verts, confié à UTIL 85, s'élèvera, au total, à 37 851,12 € TTC,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

ADOPTE la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée ci-dessous :

| Comptes | Libellés | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|---|
| | **Section de fonctionnement** | | |
| 61521 | Terrains | 28 920,00 € | |
| 6718 | Autres charges except. sur op. de gestion. | 10 500,00 € | |
| 022 | Dépenses imprévues | - 39 420,00 € | |
| **TOTAUX** | | **0,00 €** | **0,00 €** |

DECIDE d'ouvrir les crédits nécessaires à ces opérations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... - 4 JUIL 2018
et de la publication le ..... - 5 JUIL 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE VENDÉE

**Pour Copie Conforme,**
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE VENDÉE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le - 5 JUIL 2018
ID : 085-218501823-20180702-CM020704-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 2 juillet 2018

N° CM020704
CPG

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 26 juin 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 27**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M A. DIAS COUTO | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M F. RABAUD | " | M C. PREAU |
| M Ph. COUSSEAU | " | M Y. BIRAUD |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |
| M J. BALLAY | " | Mme V. BUCHET |
| M Y. BROSSARD | | |
| Mme J. FERCHAUD | | |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : SUBVENTIONS 2018 – ASSOCIATION L'ŒUF AU RIZ**

CONSIDERANT le courrier en date du 5 juin 2018 par lequel l'association L'Œuf au Riz sollicite de la Commune une subvention de 600,00 € pour continuer à produire des pièces de théâtre,

CONSIDERANT le projet en cours visant à monter, dans un esprit moderne, « Les Précieuses Ridicules », pièce de Molière,

CONSIDERANT que la Commission des Finances du 15 janvier 2018 avait proposé de maintenir les subventions dans les mêmes conditions que celles de l'année 2017,

CONSIDERANT que l'an passé une subvention de 600,00 € avait été versée à cette association,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

DECIDE de verser une subvention de 600,00 €, à l'association L'Œuf au Riz, au titre de l'année 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

**Certifié exécutoire,**
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le ..... 4 JUIL 2018
et de la publication le ..... - 5 JUIL 2018
Michelle DEVANNE, Maire,

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

**Pour Copie Conforme**
Michelle DEVANNE, Maire

POUZAUGES MAIRIE (VENDÉE)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 5 JUIL 2018
ID : 085-218501823-20180702-CM020705-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
---
Département de la Vendée
---
Arrondissement
de Fontenay le Comte

Ville de Pouzauges

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du lundi 2 juillet 2018

N° CM020705
SG/CPG

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire, pour la session ordinaire.

**Date de convocation : 26 juin 2018**

**Nombre de Conseillers : 29**
**Nombre de votants : 27**

**Présents** : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme A. CLAIN-METIER, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, Mme I. CHARRIER-BROSSET, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, Mme C. BLANCHARD, M M. PRAUD, M Ph. SERIN, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, Mme E. JAUZELON, Mme C. BLETEAU, Mme V. BUCHET, M Y. BIRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** :

| | | |
|---|---|---|
| M A. DIAS COUTO | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| M F. RABAUD | " | M C. PREAU |
| M Ph. COUSSEAU | " | M Y. BIRAUD |
| M R. LUMINEAU | " | Mme C. BLETEAU |
| M J. BALLAY | " | Mme V. BUCHET |
| M Y. BROSSARD | | |
| Mme J. FERCHAUD | | |

**Secrétaire :** Madame Isabelle CHARRIER-BROSSET

---

**OBJET : L'ARBRE A LUNE – SUBVENTION CAF POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE REAMENAGEMENT**

CONSIDERANT qu'en mars 2017 la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Vendée nous a informés de l'existence d'un programme de subventions destiné à permettre la rénovation des établissements d'accueil des jeunes enfants mis en service depuis plus de 10 ans,

CONSIDERANT que, dès la fin de l'année 2016, au cours de la préparation budgétaire, plusieurs travaux à réaliser dans le bâtiment de L'Arbre à Lune avaient été recensés,

CONSIDERANT l'existence de l'aide financière de la CAF et l'intérêt pour la Commune de concevoir un plan de rénovation conséquent pouvant être financé à hauteur de 80 % dans la limite de 208 125,00 € HT (insonorisation de la grande pièce, système de rafraîchissement de l'air du bâtiment, mise en accessibilité des lieux, reprise de l'éclairage et des peintures),

CONSIDERANT que le 29 mars 2017, afin de prendre rang auprès le CAF, la Commune a indiqué qu'elle souhaitait bénéficier de son accompagnement financier pour une opération estimée à 97 000,00 € HT,

CONSIDERANT que Monsieur COGNY, Architecte à Parthenay, a été sollicité pour mener cette opération,

CONSIDERANT que les deux hypothèses présentées en fin d'année 2017 n'étaient pas satisfaisantes et qu'il a donc été demandé à Monsieur COGNY de concevoir un projet à un coût global inférieur au montant plafond de la CAF, tout en visant à avoir un bâtiment répondant au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des professionnels de l'Arbre à Lune,

.../...

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

# Table des Délibérations

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
## DU LUNDI 2 JUILLET 2018


| Ordre | Titre | Page |
|---|---|---|
| 1 | Centre des Remparts – Validation de l'Avant-Projet Définitif | 161 |
| 2 | Entreprise Arbre et Paysage – Remboursement d'un sinistre sur broyeur | 162 |
| 3 | Budget Général – Décision modificative n°1 | 163 |
| 4 | Subventions 2018 – Association L'Œuf au Riz | 164 |
| 5 | L'Arbre à Lune – Subvention CAF pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement | 165 |


Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)